

Titre professionnel plaquiste

Certifiante

Contrat appr.

Contrat pro.

Réf. : 24134594F — Mise à jour : 23 avril 2026

Organisme responsable : **BATIMENT CFA BRETAGNE**

Contenu

Objectifs

Il réalise le traitement manuel ou mécanique des joints et des reprises aux plâtres manuels.

Pour réaliser ces ouvrages, le plaquiste réceptionne et utilise des échafaudages fixes, monte, utilise et démonte des échafaudages roulants.

Après avoir reçu les consignes de son responsable, il organise son poste de travail, et établit l'ordre d'exécution et les modes opératoires des ouvrages à réaliser. Par la connaissance qu'il a des normes de conformité des supports de réception, il a la capacité de les contrôler avant d'intervenir et d'alerter son responsable en cas de non-conformité. Tout au long de son intervention, il contrôle son travail et rend compte à son responsable du déroulement du chantier.

Pour toutes ses missions, le plaquiste est amené à travailler en équipe. Il coordonne sa propre activité avec celles des autres corps de métiers présents sur le chantier en simultané ou de manière décalée.

Selon la structure de l'entreprise il peut travailler en déplacement, soit localement dans les petites entreprises, soit régionalement (voire nationalement) pour les plus grosses entreprises. Dans les petites entreprises, il peut être amené à intervenir fréquemment sur d'autres chantiers.

Il intervient dans des locaux clos et couverts, occupés ou non, parfois sur des échafaudages intérieurs roulants ou fixes. Dans ce cas, il est en possession des habilitations nécessaires.

Sur le chantier, il manipule des charges lourdes et encombrantes et utilise du matériel électroportatif : il porte les équipements de protection individuelle (EPI) en relation avec les risques associés aux tâches qu'il réalise, et respecte les règles d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives.

Il peut être amené à intervenir sur des chantiers en rénovation pouvant présenter des risques dus à la présence d'amiante. Il avertit son responsable en cas de suspicion de présence d'amiante dans les matériaux sur lesquels il intervient.

Dans le cas où le plaquiste est amené à travailler sur ou à proximité de matériaux amiantés, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur la prévention des risques liés à l'amiante (SS4).

Il a connaissance des principes du développement durable et réalise le tri sélectif des déchets selon leur catégorie, générés par son activité.

Programme

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles

Bloc de compétences BC01 : Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires

Bloc de compétences BC02 : Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles : Sauveteur Secouriste au Travail, R408 (Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied)

Habilitation électrique (PRE), Prévention Santé Environnement (PSE)

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Enseignement professionnel et technologique

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
-----------------	------------------

Aucun prérequis

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

Titre professionnel plaquiste

Code RNCP : 37122

Métiers associés

F1604 — Montage d'agencements

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1807074	Présentiel	Vannes	31/08/2025	12/07/2026
1807077	Présentiel	Montgermont	31/08/2025	12/07/2026

Source : GREF Bretagne #24134594F